

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} FEVRIER 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Contrat de bassin des
plaines et coteaux de la
Seine Centrale Urbaine –
projets 2018**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 février 2018
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 2 février 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 2 février 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis PRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 1er février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 25 janvier deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur VILLEFAILLEAU à Monsieur PERICARD
Monsieur COUTANT à Monsieur BATTISTELLI
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Monsieur LEVEQUE à Madame SILLY

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame NASRI

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180201-18-A-16-DE
Date de télétransmission : 02/02/2018
Date de réception préfecture : 02/02/2018

N° DE DOSSIER : 18 A 16

OBJET : CONTRAT DE BASSIN DES PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE URBAINE – PROJETS 2018

RAPPORTEUR : Madame MACE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat de Bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2014-2018 que la Ville a signé le 17 juin 2014.

Pour mémoire, le contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine s'articule autour de 4 enjeux :

- Restaurer les milieux aquatiques et la continuité écologique (enjeu A)
- Reconquérir la qualité des eaux et protéger la ressource en eau (enjeu B)
- Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements (enjeu C)
- Se réappropriier la Seine et ses affluents (enjeu D)

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de 2018 les projets d'un montant total de 3 552 000 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour 2018, la Ville a programmé ses actions autour de :

- En enjeu B : la troisième tranche des travaux issus du diagnostic du réseau d'assainissement, un audit et des acquisitions liés au sujet « zéro pesticide » et la mise en place de séparateurs de graisse pour la restauration scolaire,
- En enjeu C : les études et travaux pour l'aménagement de jardins familiaux, les acquisitions de récupérateurs d'eau de pluie, la mise en œuvre de noues paysagères du groupe scolaire Marie Curie,
- En enjeu D : des campagnes de sensibilisation et des animations
- En enjeu mixte A,B ,C et D : les études de faisabilité pour la réouverture du Ru de Buzot et les travaux afférents,

Chaque projet a fait l'objet d'une estimation basée sur un pré-programme d'actions qui sera réajustée à l'occasion de chaque demande de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les projets tels qu'annexés à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

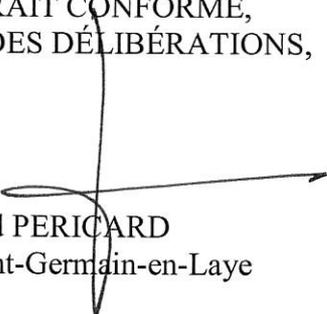
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITÉ, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE (procuration à Madame SILLY), Madame SILLY s'abstenant,

APPROUVE les projets tels qu'annexés à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye



Ville de Saint-Germain-en-Laye

Contrat de Bassin Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine - Tranche 2018

Titre de l'action	Justificatif de l'enjeu	Enjeu	Petit descriptif de l'action	2018
Opération "zero pesticide	Depuis 2017, les pesticides ne sont plus utilisés sur l'espace public et les cimetières, à l'exception des terrains de sports. Les pesticides sont donc supprimés à hauteur de 85 %. En compensation des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie.	B	Acquisition de débroussailleuses avec brosse pour le désherbage mécanique. A regrouper en 1 seul projet	20 000 €
Opération "zero pesticide	Audit des pratiques, plan de formation et plan de communication et plan de gestion différencié	B	Audits	40 000 €
reconquérir la qualité des eaux	Réduire les rejets et prévenir les pollutions	B	mise en place de séparateur à graisses pour la restauration scolaire	12 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue du Général Leclerc	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 599 m d'ovoïde T 100	1 200 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue de Tourville	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 526 m de collecteur phi 300	560 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue St Pierre / Du Gast	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 225 m de collecteur d'ovoïde T 140 et de 100 m de collecteur phi 300	605 000 €
Améliorer la gestion des eaux pluviales	Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements	C	Mise en œuvre sur l'école Marie Curie de noues paysagères pour la récupération des eaux pluviales pour infiltration et gestion des eaux à la parcelle	50 000 €
Améliorer la gestion des eaux pluviales et la qualité de l'eau des cours d'eau	Améliorer la gestion des eaux pluviales, limiter les ruissellements et reconquerie la qualité écologique des masses d'eau	A, B, C, D	Etudes de faisabilité pour la réouverture du Ru de Buzot sur les secteurs allant du bassin de Fourqueux jusqu'à la rue Saint Léger	100 000 €
Améliorer la gestion des eaux pluviales et la qualité de l'eau des cours d'eau	Améliorer la gestion des eaux pluviales, limiter les ruissellements et reconquerie la qualité écologique des masses d'eau	A, B, C, D	Travaux de réouverture du Ru de Buzot sur les secteurs allant du bassin de Fourqueux jusqu'à la rue Saint Léger	500 000 €
programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Assistance des foyers pour développer la récupération des eaux de pluie.	C	Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pouvant être connectés sur les gouttières.	2 000 €
Etudes Jardins potagers	Gestion écologique des eaux pluviales Enjeu social Requalification d'espaces en friche	Enjeu C Objectif 1 : développer la gestion des eaux pluviales Objectif 2 : aménager en cohérence avec le cycle naturel de l'eau Objectif 3 : création de zones humides Enjeu D Sensibiliser à l'usage de la ressource en eau et préservation des milieux humides et aquatiques	aménagement de jardins potagers avec gestion écologique des eaux pluviales (permaculture, noues, mares, infiltration, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage...) les parties partiellement perméables aujourd'hui deviendront totalement perméables à terme. Ce projet jouera sur la gestion écologique des EP (noues, mares, cuves de rétention d'arrosage) et favorisera la biodiversité	50 000 €
Travaux Jardins potagers			aménagement des jardins potagers selon les cahier des charges défini suite aux études	400 000 €
Programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Animations et campagnes d'informations visant à la promotion de la récupération des eaux de pluie.	D	Organisation des manifestations et impression de supports de communication.	5 000 €
Journée cadre de vie	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	3 000 €
Communication jardins potagers sous viaduc	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	5 000 €

TOTAL

3 552 000 €



CONTRAT DE bassin